



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens

**CHAMBRE PRÉLIMINAIRE
INTEROFFICE MEMORANDUM**

TO: À: **Juges de la Chambre de la Cour suprême**

Date : 5 mai 2021

FROM: DE: **Juges de la Chambre préliminaire**

ឯកសារដើម
ORIGINAL/ORIGINAL
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date): 05-May-2021, 13:03
CMS/CFO: Sann Rada

SUBJECT: **OBJET: Proposition visant à reclasser comme « publics » des documents du dossier n° 002 ayant actuellement le statut « Confidentiel » ou « Public expurgé »**

1. La Chambre préliminaire a recensé aux fins de reclassement les documents suivants du dossier n° 002 : 97 décisions et 54 ordonnances classées confidentielles rendue par la Chambre préliminaire ; 136 décisions et 251 ordonnances classées confidentielles émanant des co-juges d’instruction ; 17 décisions de la Chambre préliminaire avec pour statut « Public expurgé » ; 1 décision et 7 ordonnances émanant des co-juges d’instruction avec pour statut « Public expurgé »¹.
2. Après avoir soigneusement examiné ces documents, la Chambre préliminaire considère que leur statut « Confidentiel » ou « Public expurgé » n’est plus approprié au stade actuel de la procédure engagée dans le dossier n° 002.
3. La Chambre préliminaire invite donc la Chambre de la Cour suprême à présenter ses observations quant à la nécessité de maintenir le caractère confidentiel de ces documents au stade actuel de la procédure. Elle propose pour sa part de les reclasser sous le statut de « public » conformément aux articles 9.1 et 12.2 de la Directive pratique relative au classement et à la conservation des pièces versées au dossier, à ceci près qu’il conviendrait de maintenir confidentiels le nom et les

¹ Voir Annexe.



informations personnelles des témoins faisant l'objet de mesures de protection ou dont la demande de telles mesures est encore à l'examen².

² Voir Dossier n° 004/1 (PTC49), Décision relative à l'appel interjeté par le co-procureur international contre la décision concernant l'expurgation ou, subsidiairement, la demande de reclassement de l'Ordonnance de clôture (Motifs), 8 juin 2019, D309/2/1/7 ; Dossier n° 004/1 (PTC54), Décision relative à la demande présentée par IM Chaem sollicitant le reclassement de sa réponse au Réquisitoire définitif du co-procureur international, 8 juin 2018, D304/6/4.

